

## INTEMPÉRIES, LA CCI DRESSE LE BILAN

Le 14 septembre dernier, la CCI mobilisait 25 collaborateurs et rouvrait sa cellule de crise intempéries pour répondre aux entreprises sinistrées.

Dès le 15 septembre, Eric Giraudier, président de la CCI a

pu constater les dégâts causés par les pluies diluviennes auprès d'entreprises situées dans la Vaunage.

Pendant 2 jours, les équipes de la CCI Gard se sont déployées sur les 20 communes les plus touchées et ont rencontré plus de 500 entreprises dont 195 ont été significativement sinistrées.

60 communes ont été impactées, soit 1 commune sur 5 dans le département.

49 ont d'ores et déjà fait la demande d'arrêté de catastrophe naturelle.

« Cet évènement survient après 18 mois de pandémie, il a des répercussions directes sur le moral des dirigeants et sur le fonctionnement des entreprises. C'est pourquoi nous avons réagi très vite, pour ne pas laisser les dirigeants seuls » indique Eric Giraudier.